

## « B »

### La **bourle** halluinoise

Le jeu de bourle est un jeu traditionnel qui fait vraiment partie de notre culture locale.

Halluin a abrité au moins deux pistes de bourles au début du vingtième siècle. L'une d'elle est restée, grâce à la reprise par la Ville des bâtiments du Cercle Saint Joseph.

Les jeux de bourles sont souvent liés aux activités des cercles paroissiaux. J'ai connu la bourle du cercle Saint Sépulcre à Roubaix, située alors à côté de l'église du même nom. Mon père aimait bien se rendre au Cercle le dimanche midi, pour taper le carton. Il nous emmenait parfois et, avec deux de mes frères, nous avions le droit d'attendre. Nous regardions ces adultes jouer avec beaucoup de componction. Il fallait gagner à tout prix. Les jeux de billard nous tentaient. Et quand les bourleux faisaient lancer leurs bourles sur la piste, nous étions là à admirer leurs gestes précis, à entendre leurs engueulades, à apprécier leurs exclamations victorieuses. Depuis, bien des pistes de bourles ont disparu et la pétanque est remontée des rives de la Méditerranée pour supplanter nos traditions.

Toutefois, au moment de la rénovation des salles du Cercle Saint Joseph, dans les années 2000, j'avais accordé une belle importance à la remise en route de cette activité. Il ne restait plus que quelques bourleux, désespérés, qui s'activaient dans des locaux laissés à l'abandon, verrières cassées, meubles poussiéreux, odeurs de vieux tabac, verres de bière traînant leurs cols. Cela sentait le décrépit. La laideur s'étalait. C'était lamentable.

Remettre en route cette activité supposait une belle implication des équipes dynamiques qui étaient soucieuses de redonner à ces lieux un beau lustre. Un comité de gestion a été mis sur pied, avec l'adjoint aux associations à l'époque, Francis Poulain. Très vite, il y eut quelques accrochages car des anciens étaient

restés à l'affût, qui avaient peu apprécié que la Ville devienne propriétaire des lieux, à charge d'effectuer les travaux.

Cela a coûté quelques centaines de mille euros....Un architecte avait conçu les plans et commencé à faire faire les travaux, mais très vite j'ai déchanté car il souhaitait que des avenants aux marchés soient adoptés pour faire ronfler sa machine à cash. J'ai demandé à Michel Leclercq, directeur compétent des services techniques, de prendre la main par la suite pour finaliser la bonne marche de l'œuvre entreprise.

Il a fallu un peu plus de deux ans pour arriver au but. Le résultat fut exceptionnel, pour qui connaissaient les lieux antérieurs.

C'est ainsi que le billard club a vu sa destinée se vivre dans des locaux plus agréables, avec un éclairage particulièrement au point, et la bourle également.

Le local qui abritait la longue piste du jeu de bourles, d'environ trente mètres, avait été entièrement remis à neuf ; une deuxième piste a été ajoutée.

La première piste a été reconstituée. Elle était encore dans son jus ou presque, conçue à partir des matériaux traditionnels, de l'argile, de la bouse de vache, de la paille, et d'autres ingrédients susceptibles de renforcer la structure incurvée, pour une largeur de trois à quatre mètres de large.

La seconde a été réalisée essentiellement en résine. Elle est moins souple et plus rapide que la première. Elle n'a pas connu d'heures de gloire. Les matériaux modernes, ce n'est pas ça ! La bouse de vache, c'est essentiel !

Mettre à disposition des anciens un tel local a permis de redonner bien du goût aux rencontres, et la vie associative a donné son effet. Un club des aînés s'est constitué, permettant à ses adeptes de jouer aux cartes, en sirotant sa petite bière, de se convaincre des enjeux stratégiques avec le jeu de dames. Ils ont pris de l'aisance, en occupant tranquillement les salles, pacifiquement, sous le regard attentif et passionné d'André Lassalle, président du Comité de gestion. Un beau et bon public participait au renom de cette Salle recouvrée.

La bourle a bien sûr repris des couleurs. Des écoliers sont venus s'exercer, ce qui a incité quelques parents à venir voir ce jeu sympathique. Des enfants lors des centres aérés se sont initiés. Des équipes se sont constitués qui ont cherché des rivaux dans les bourloires voisines. Un championnat s'est mis en place, et l'international a pris du galon en faisant venir des troupes de la Flandre voisine, la ville de Kurne fournissant de beaux bataillons de grands talents, buveurs de bière assurément.

Au fait, de quoi s'agit-il ? La bourle est une roue de bois, souvent en noyer, d'un poids proche de deux kilogrammes, avec une dissymétrie effective, un côté étant nommé le fort, l'autre le faible.

Le jeu consiste à placer cette « rouelle » à côté d'une marque de cuivre, appelée l'étaque. La stratégie, c'est d'éviter que l'équipe adverse arrive à placer sa bourle. La bourle la plus proche, (ou les bourles d'une équipe), de l'étaque marque le point. Un commandant s'attribue souvent cette fonction qui exige de l'adresse et demande à ses équipier de placer leurs bourles de sorte qu'elles gênent les tenants de l'autre équipe. Cela engendre de longs conciliabules.

Vous comprenez que tout se complique dès lors que chaque équipe dispose de plusieurs bourles, différenciées par la couleur de leur disque.

Quand une partie se déroule, de nombreux spectateurs s'installent sur les chaises situées le long des pistes. Attentifs au jeu, ils soutiennent leur équipe, les félicitant parfois, les réprimandant souvent.

Ce jeu est très tactique. La piste est incurvée. Il faut faire rouler la bourle en l'envoyant d'un côté de la piste pour qu'elle remonte de l'autre côté, décrivant une belle sinusoïde, de sorte qu'à chaque montée, elle perde de la vitesse pour en reprendre un peu à la descente. C'est tout un dosage de l'énergie à déployer au moment du lancer. Le joueur s'élançe lentement en se courbant vers le sol de sorte que la bourle roule dès que sa main l'a lâchée. Il arrive que le lancer de bourle soit trop fort. De ce fait, celle-ci cheminera lentement vers la fosse située aux extrémités. Il se dit que cette fosse s'appelle le cul !

Le cercle Saint Joseph en 2014 a connu un énorme conflit. Il a connu bien des vicissitudes avec l'arrivée d'un nouvel adjoint aux associations, devenu par suite de défections premier adjoint, et de son épouse, qui se sont crus détenir les clefs du local, imposant leur loi, leurs règles, leurs oukases, au nom d'une municipalité souveraine, faisant fi des clauses de cession de la Salle à la Ville. Il était en effet acté que le Cercle restât à gestion associative, la Ville l'entourant de tous ses soins pour lui permettre son réel développement. Quand on s'assied sur une clause, on appelle cela une confiscation voire une annexion ! Le cercle des Aînés a plié bagage, et des rancœurs se sont accumulées !

La bourle a tenu bon contre vents et marées. Ouf ! C'était quand même un des objectifs assignés à cette rénovation conséquente !

Jean-Luc Deroo